

À l'intention des médecins omnipraticiens
des médecins spécialistes
des médecins résidents
des pharmaciens propriétaires

14 septembre 2018

Modification de la couverture d'assurance du Neupogen^{MC} (fioles)

Conformément à l'article 60.0.4 de la Loi sur l'assurance médicaments (RLRQ, chapitre A-29.01), qui permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de suspendre la couverture d'assurance d'un médicament ou d'y mettre fin ou de ne pas le réinscrire lorsqu'une fourniture ou un médicament concurrent fait l'objet d'une entente d'inscription, un avis de fin de couverture d'assurance concernant le médicament Neupogen^{MC} entrera en vigueur le **27 septembre 2018**. Cet avis fait suite à la conclusion d'une entente d'inscription pour le médicament biosimilaire Grastofil^{MC} 600 mcg/ml en seringues préremplies de 0,5 ml et de 0,8 ml.

Cependant, le Neupogen^{MC} demeure couvert :

- pour les personnes qui sont en cours de traitement pharmacologique qui ont reçu un remboursement de la Régie ou d'un assureur ou d'un administrateur de régime d'avantages sociaux avant le 27 septembre 2018, et ce, tant que le traitement est poursuivi sans interruption;
- pour la stimulation de la moelle osseuse chez le receveur en vue d'une autogreffe;
- pour les enfants qui requièrent un ajustement de dose de filgrastim;
- pour les personnes allergiques au latex.

Les détails sur les conditions et les indications donnant droit à la continuité du paiement et au remboursement de Neupogen^{MC} seront publiés dans la *Liste des médicaments* du 27 septembre 2018.

L'avis légal de fin de couverture de Neupogen^{MC} est disponible à l'onglet *Liste des médicaments*, sous le lien utile *Publications légales*, dans la section *Professionnels* du site de la Régie, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels.

Deux jours avant l'entrée en vigueur de la prochaine *Liste des médicaments*, la Régie publiera une nouvelle infolettre à propos des particularités liées au changement annoncé.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Télécopieur

Heures d'ouverture

Pharmaciens

Québec 418 643-9025
Ailleurs 1 888 883-7427

Québec 418 528-5655
Ailleurs 1 866 734-4418

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)

Autres professionnels

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)